Le P'tit Degréen

Meilleurs Vœux
2017

www.mairie-degre.fr

BULLETIN MUNICIPAL - DECEMBRE 2016 - N° 55

✔ OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi : 16h à 18h15
Mercredi : 9h à 12h
Vendredi : 16h à 18h
Samedi : 9h à 12h - Consulter le tableau d'affichage à la Mairie

Tél. 02 43 27 70 95
Fax 02 43 27 77 47
Courriel : mairie.degre@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie-degre.fr

✔ PERMANENCE MAIRE ET ADJOINTS

Sur rendez-vous :
Du lundi au vendredi de 18h à 19h30
Le samedi de 9h30 à 12h

✔ GENDARMERIE NATIONALE

Rappel des coordonnées :
- Brigade de COULANS-SUR-GÉE Tél. 02 43 88 82 06
- Brigade de LA SUZE - Tél. 02 43 77 31 78
- Brigade de LOUÉ - Tél. 02 43 88 40 29

✔ Site internet

N'hésitez pas à consulter notre site internet.
www.mairie-degre.fr

✔ Solidarité et Travail

L'Association Solidarité et Travail de Conlie
3, rue de Cures - 72240 CONLIE.

L'association intermédiaire met à disposition des salariés :
- Auprès des particuliers
- Auprès des associations
- Auprès des entreprises agricoles
- Auprès des exploitants

Une utilisation souple et simple
Tél. : 02 44 81 73 41
E-mail : solidarite-et-travail@sfr.fr
Accueil : Lundi au vendredi 9h15/12h15
Mercredi de 14h à 16h

✔ Déchets verts de Degré

Horaires d'ouverture :
Lundi, mercredi et vendredi de 16h à 18h - Samedi de 14h/18h

✔ Déchetterie de Conlie

Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14h à 18h (particuliers et professionnels) ; samedi, de 9h/12h - 14h/18h (particuliers). Fermée les dimanches et jours fériés. **Localisation :** A Conlie, entre les routes de Mézières-sous-Lavardin et Neuvillalais. Tél. 02 43 20 28 23

✔ RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser à la mairie.
Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.
Pour cela, ils doivent se munir des pièces suivantes :
- Carte nationale d'identité
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Eventuellement, une copie du document justifiant de la nationalité française

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation ou sa photocopie est indispensable pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la Défense, mais également pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (Baccalauréat, permis moto et auto, concours de la fonction publique). Elle sera demandée pour l'inscription scolaire de tous les élèves âgés de 16 ans, que ce soit au collège, au lycée, au lycée d'enseignement professionnel ou au lycée agricole. Elle sera également demandée aux jeunes lors de l'inscription sur les listes électorales.

✔ RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 31 décembre 2016, 12 heures, selon les conditions suivantes :
- Etre majeur
- Posséder son domicile dans la commune, y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2017.

✔ AGENCE POSTALE DE LA QUINTE

L'agence Postale Communale de la Quinte, située près de la mairie, est ouverte au public aux horaires suivants :
- Lundi, mardi, jeudi et le vendredi : 9h00 à 12h00
- Samedi : 9h30 à 12h00

Attention, la collecte du courrier, des recommandés ou colis pour le bureau Centre s'effectue du lundi au samedi, vers 12h30

✔ Au P'tit Marché Degréen épicerie associative

Lundi : fermé
Mardi : 8h30-12h / 16h30-19h
Mercredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Jeudi : 8h30-12h / 16h30-19h
Vendredi : 8h30-12h / 16h30-19h
Samedi/Dimanche : 8h30-12h30

✔ POISSONNERIE

- Pierre BATTEUX - 72400 CHERRE
Tournée dans le centre bourg le mardi
- Denis GIFFARD - 50320 LA HAYE-PESNEL
Tournée le jeudi - Tél : 02 33 60 69 32

✔ PIZZAS

PIZZA IL GRANDO
Vente de Pizzas, place de l'église
le lundi de 17h30 à 20h30

✔ BOUCHERIE

Boucherie des Halles - 72240 CONLIE
Tournée le vendredi
Tél : 02 43 20 50 27

✔ BURGER

AUTRE'MANS
Vente de burgers, place de l'église
le dimanche à partir de 18h30

TARIF DE LA SALLE POLYVALENTE DE DEGRE 2017

AFFECTATION DE LA SALLE	NBRE DE PERSONNES - 50	NBRE DE PERSONNES - 100	NBRE DE PERSONNES +100
VIN D'HONNEUR Habitants DEGRE	95 €		
VIN D'HONNEUR Extérieurs DEGRE	177 €		
REUNIONS EXTERIEURES	171 €		
LOUEUR-HABITANT location d'une journée	186 €	233 €	298 €
LOUEUR-HABITANT location d'un week-end	220 €	275 €	387 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'une journée	346 €	438 €	583 €
LOUEUR-EXTERIEUR location d'un week-end	361 €	504 €	665 €
LOUEUR-HABITANT Soirée DANSANTE	186 €		
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée DANSANTE	657 €		
LOUEUR-HABITANT Soirée SPECTACLE	103 €		
LOUEUR-EXTERIEUR Soirée SPECTACLE	186 €		
ASSOCIATION COMMUNALE	Forfait 15 €		
DIVERS	Forfait 15 €		
Vaisselle cassée	2 € /pièce		
Table cassée	126 €		

✔ Pompiers : 18

✔ Samu : 15

✔ Syndicat d'eau
02 43 27 74 61

✔ TIS - Transports urbains
0 811 900 149
Ligne 9 (Le Mans - Tennie)

✔ ERDF
0 810 189 294

EDITO

Le 1er Janvier verra le jour de notre nouvelle communauté de communes. Le rassemblement des défuntes communautés de communes de la Champagne Conlinoise et du pays de Sillé donnera un territoire d'un peu moins de 20 000 habitants au nom de 4CPS afin de rentrer dans les cases des documents fiscaux.
Sans accord des deux communautés de commune actuelle, c'est la préfecture qui a nommé Conlie siège de cette nouvelle collectivité.
Mais rien n'est réglé d'un point de vue de gouvernance et d'organisation. Le projet de territoires n'est qu'une vague nébuleuse. Les économies, raisons principales de cette fameuse fusion initiée par la loi NOTRe, sont déjà d'ores et déjà une promesse intenable. Nous serons amenés dans tous les scénarios possibles à réévaluer notre fiscalité.

Nous sommes témoins de la politisation à outrance de nos collectivités, ce qui ne permet pas d'établir de relation fiables et durables sans arrières pensées. Le projet c'est d'obtenir un poste quel qu'il soit, sans tenir compte des compétences et ainsi de préparer l'élection suivante.

De ce fait, nous perdons en chemin des personnes qui étaient très impliquées alors que nous observons au même titre que les associations un manque de volontaires et d'engagements. Mais que veut dire engagement dans un monde ou l'individualisme prend le pas ? Certainement pas en tout cas exclusivement briller aux inaugurations.

Nous passons notre temps à essayer de concilier l'inconciliable et à arbitrer des futilités.

Lorsque vous rajoutez les tâtonnements et revirements de l'Etat, le changement continuel des règlements, l'exigence unilatérale des administrations, mon optimisme naturel a fini par être pris en défaut.

Nous avons pu entendre ces dernières semaines les premiers essais de TGV. Cela nous donne une idée des nuisances que cela apportera, bien au-delà de ce que les autorités et le constructeur EIFFAGE nous avançaient. Les craintes des riverains et des associations sont bien avérées.

Le projet d'atelier intercommunal est devenu enfin une réalité et vous pouvez déjà voir les élévations derrière l'aire des déchets verts. Cela amènera un confort de travail pour les agents techniques, qui était devenu indispensable, et permettra une réaffectation de locaux pour une mise à disposition auprès des associations. Mais ceci aussi se fait sur la base de bonnes volontés et de bénévolat, ce qui prend forcément un peu de temps.
Notre école s'est dotée d'un réseau informatique à la hauteur des avancées technologiques. Là aussi, il faut rester vigilant car l'Etat n'est pas avare de projets de restructuration sans concertation et cette école comme le commerce reste le cœur de vie de notre commune et les atouts de son développement.

Nous voulons aussi remercier, comme à chaque fois qu'il nous est permis, l'ensemble des associations pour leur travail et leur implication pour maintenir un lien social qui tend toujours à disparaître. Ce lien social si important avec de plus en plus de personnes en souffrance.

Pour finir, nous vous invitons à la cérémonie des vœux du vendredi 6 janvier prochain à la salle polyvalente. Cette cérémonie sera l'occasion de vous présenter les projets de l'équipe municipale et les perspectives de notre territoire autour du verre de l'amitié.

En attendant, l'ensemble du Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année à vous et à vos proches.

Dominique GENEST
Maire

Nouveau à Degré
ALLO Services Réparations
Auto et motoculture à domicile
Autoportée - Tondeuse - Matériel portatif - Affûtage
Pascal HEUZARD - 1, impasse des Ormeaux - DEGRÉ
Tél. 06 62 21 68 96 - Mail. heuzard.pascal@laposte.net

Entretien Espaces verts & Jardins
Avec déduction d'impôts*
Ets CHAISNER Damien
• Tonte • Taille arbres et arbustes • Ramassage de feuilles
• Débroussaillage • Scarification • Nettoyage haute pression
• Broyage d'herbes, ronces, branchages • Bêchage
Avec ou sans contrat annuel. Déduction d'impôts, selon la loi de finance en vigueur.
72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

Conseil Municipal du 9 juin 2016

■ Le Maire rappelle à l'assemblée le fonctionnement actuel de la surveillance des enfants à la garderie, à la cantine ainsi que sur le site scolaire.

Il évoque également que dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et au vu d'un nombre important d'élèves, la commune a décidé en août 2013 la mise en place de deux services de distribution des repas dès la rentrée 2013.
Considérant la nécessité d'avoir un agent pour surveiller les enfants le midi sur la cour de l'école,
Considérant la nécessité d'avoir un agent pour assurer la surveillance des enfants le soir à la garderie périscolaire;
Considérant que l'agent en place depuis 2011 donne entière satisfaction,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Décide de renouveler le contrat à durée déterminée de l'agent affecté à la surveillance des enfants à la garderie ainsi que sur la cour de l'école pour une durée d'un an à raison de 13 heures de travail hebdomadaire à compter du 01 novembre 2016.
Charge le Maire d'aviser l'agent de cette décision.
Charge le Maire de déclarer la vacance du poste sans offre d'emploi auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale.
Décide l'inscription des crédits nécessaires au chapitre des salaires en dépenses de personnel non titulaire.
Demande à Monsieur le Maire d'établir un contrat d'engagement à durée déterminée pour la période du 01 novembre 2016 au 31 octobre 2017 inclus.
Autorise le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat.

■ Le schéma départemental de coopération intercommunale a été arrêté par la Préfecture le 30 mars 2016.
Un arrêté préfectoral de projet de périmètre relatif à la fusion de la Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et de la Communauté de Communes du Pays de Sillé est soumis à l'approbation des conseils municipaux.
Les organes délibérants concernés disposent d'un délai de soixante-quinze jours à compter de la notification du présent arrêté pour se prononcer.
L'accord des communes devra être exprimé par la moitié au moins des conseils municipaux des communes intéressées, représentant la moitié au moins de la population totale de celles-ci, y compris le Conseil Municipal de la commune dont la population est la plus nombreuse si cette dernière représente au moins le tiers de la population totale.

Au vu des résultats de cette consultation, la fusion des communautés de communes sera définitivement prononcée par arrêté préfectoral au plus tard le 31 décembre 2016.
Avant le 15 décembre 2016, le nombre et la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant de la future communauté de communes devront être déterminés dans les conditions fixés à l'article L 5211-6-1 du code général des collectivités territoriales : soit selon une répartition proportionnelle à la plus forte moyenne, soit selon les termes d'un accord local.
Au plus tard le 26 décembre 2016, les Conseils Municipaux devront se prononcer sur le nom, le siège et les compétences du nouvel établissement public de coopération intercommunale.

Après cet exposé, Monsieur le Maire rappelle qu'en date du 8 décembre 2015, un avis défavorable avait été émis par le Conseil Municipal à l'unanimité sur le schéma départemental de coopération intercommunale

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
EMET un avis défavorable à l'arrêté préfectoral de projet de périmètre relatif à la fusion de la communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et de la Communauté de Communes du Pays du Sillé tel arrêté par Madame la Préfète de la Sarthe le 18 avril 2016

AUTORISE Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

■ Monsieur Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la construction de l'atelier intercommunal Degré / La Quinte, il convient de désigner un coordinateur de sécurité pour assurer la mission SPS.

Trois propositions ont été reçues :
PIERRE SPS : 920.00 €
JARDIN Jacky : 1 290.00 €
KAUFMANN ROUY : 1 292.00 €

Après analyse des trois propositions, les membres du Conseil Municipal
> Décident de retenir l'entreprise PIERRE SPS
> Chargent le Maire pour la signature de toutes pièces afférentes à ce marché.

■ Deux séminaires proposés par KPMG (bureau d'études chargé de faire un diagnostic avant fusion des deux communautés de communes) auront lieu le 29 et 30 juin respectivement à Sillé et Conlie. Les élus des deux territoires recevront une invitation.

Conseil Municipal du 20 juillet 2016

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'une employée a été en arrêt maladie et pendant quelque temps la cuisinière l'a remplacée au niveau entretien restaurant scolaire.
Cet agent employé a effectué 15 heures complémentaires c'est-à-dire plus d'heures que celles initialement prévues pour l'année 2016.
Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur ce sujet.
Après réflexion, le Conseil Municipal autorise la dépense complémentaire au chapitre des salaires du budget principal pour l'année 2016 et demande à monsieur le Maire le versement des heures complémentaires.

■ Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que l'agent communal employé au service du ménage dans les classes ainsi qu'au service de la restauration scolaire est placé en congés maladie depuis le 9 Juin jusqu'au 24 Juin 2016 inclus.
Il expose que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de l'agent momentanément indisponible.
Il propose de faire appel à Solidarité et Travail de Conlie afin que cette association mette à disposition de la commune une personne pour l'exécution des tâches ménagères sur le site scolaire - classes et cantine.
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré sur le sujet, autorise le Maire en tant que représentant de la commune à signer un contrat de travail et de mise à disposition avec l'association Solidarité et Travail pour la durée correspondant à l'absence de l'agent communal.

■ Monsieur le Maire rappelle que la réforme des temps scolaires est reconduite à l'école Claude Monet de Degré à la rentrée 2016.
Afin de proposer aux enfants des activités diverses pendant les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) il est nécessaire de faire appel à des intervenants extérieurs en plus de notre personnel du site scolaire. Des contacts ont été pris auprès d'associations ou d'indépendants afin d'établir un programme pour l'année scolaire 2016-2017.
Des devis ont été établis.
L'association " les garnements " (section

Conseil Municipal du 20 juillet 2016

animation Urban Music Tour) qui œuvre depuis le début des TAP dans la commune a été retenue avec un coût total pour l'année de 8440 € (intervention, frais de déplacement et fournitures diverses pour activités). Un versement de 5% sera effectué à la signature de la convention.
Pour l'activité sportive, l'animateur exerçant depuis également le début des TAP est reconduit pour une nouvelle année.
Le coût total pour l'année est de 5886 €

Les membres du Conseil :
- Autorisent le Maire à signer ces conventions, contrats déjà déterminés et tous les autres nécessaires durant l'année scolaire 2015-2016 auprès d'associations ou indépendants pour le bon fonctionnement des TAP.

■ Etat des lieux préalable à la fusion des communautés de communes 4C/CCPS
Un audit a été demandé au bureau d'études KPMG .
Deux réunions ont eu lieu une à Sillé et l'autre à Conlie pour présenter aux élus des deux communautés de communes un état des lieux de ce qui existe dans ces deux territoires.
Ce qu'il en ressort :
- Un manque de visibilité
- Un manque de temps pour réfléchir
- Rien n'est établi
- Danger pour le territoire de Conlie

Conseil Municipal du 24 août 2016

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs cantine pour l'année scolaire 2016 – 2017.
Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident d'appliquer une hausse de 2% sur les tarifs cantine à partir du 1er septembre 2016 et fixent les prix des repas comme suit :

Repas Adulte : 4.30 €

Repas Enfant : 3.35 €

■ Monsieur Le Maire propose de nouveaux tarifs garderie pour l'année scolaire 2016 – 2017
Après réflexion, les membres du Conseil Municipal décident qu'à partir du 1er septembre 2016 les prix de la garderie seront fixés comme suit :

Garderie matin : 1.60€

Garderie soir : 1.96 €

Garderie matin/soir : 2.99 €

■ **Règlements :** Une révision des règlements Garderie-Restaurant scolaire et TAP a été proposée aux membres du Conseil Municipal. Seul changement par rapport aux années précédentes :
Un seul exemplaire de chaque règlement sera distribué aux familles. Elles devront en prendre connaissance avant de le retourner signé. Un exemplaire sera accessible pour consultation sur le site Web de la commune pendant l'année scolaire.

■ Comme chaque année, un concours de fleurissement a eu lieu cette année. Les critères établis en 2009 restent inchangés mais les prix attribués aux personnes qui se sont inscrites changent.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer cette année des chèques cadeau aux huit inscrits à faire valoir dans le magasin de jardinage « Point vert » installé à Trangé. Ces chèques cadeau seront remis lors de la cérémonie des vœux le 6 janvier 2017.
Le classement fleurissement 2016 et valeur du chèque cadeau correspondant :

Madame MANIGAULT Gabrielle :	30€
Madame MORANCAIS Mariette :	20€
Monsieur BACHELOT Jean Louis :	20€
Madame LETESSIER Nicole :	20€
Madame DENIAU Monique :	15€
Monsieur DORIZON Auguste :	15€
Madame JEUDON Bernadette :	15€
Monsieur BEAURY Michel :	10€

■ Atelier intercommunal :
- Ouverture des plis le 25 juillet 2016
- Tous les lots sont pourvus et le budget respecté.
- Le maître d'œuvre est en charge de vérifier tous les documents et les devis répondant ou non au cahier des charges.
Conseil municipal le 8 septembre pour le choix des entreprises.

■ L'agent recruté en tant qu'adjoint technique de 2ème classe au service de la restauration scolaire a signé avec la commune un contrat de travail à durée déterminée pour une période d'une année du 01 novembre 2015 au 31 octobre 2016.
Au vu d'un nombre important d'élèves inscrits à la cantine dès la rentrée de septembre 2016, il est nécessaire de renouveler le contrat de l'agent affecté à la confection des repas.
La commune confiera également à l'employé la gestion des commandes et des stocks, la relation avec les fournisseurs et la conduite d'équipe.
Considérant que l'agent en place depuis la rentrée scolaire 2015 – 2016 a donné entière satisfaction,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Décide de renouveler le contrat à durée déterminé de l'agent employé en tant que cuisinier pour une durée d'un an à raison de 20 heures de travail hebdomadaire à compter du 01 Novembre 2016.

Conseil Municipal du 8 sept. 2016

■ Le Maire rappelle qu'un appel d'offre public à la concurrence a été lancé pour la Construction d'un atelier en mutualisation intercommunale avec la commune de la Quinte
Cette opération est divisée en 6 lots. :
- Lot 1 : Terrassements - VRD
- Lot 2 : Maçonnerie
- Lot 3 : Charpente Métallique
- Lot 4 : Couverture - Bardage
- Lot 5 : Menuiseries ext. PVC et Aluminium
- Lot 6 : Portes sectionales

MAGNUM Remorques
fabriquant depuis 1988
Votre spécialiste remorques pour professionnels et particuliers
Bennes - Bagagères
Porte mini-pelle - Vans etc...
Location de remorques.

Z.A DE LA PREFECTURE - LES MAISONS ROUGES / 72650 TRANGE
02 43 88 70 75 - www.remorquesmagnum.fr

COSNET TP
vous aménage l'espace
Francis Cosnet
DEGRÉ - Tél. 02 43 27 73 66
www.f-cosnet.fr
DÉMOLITION - TERRASSEMENT
ASSAINISSEMENT - VRD

Conseil Municipal du 8 sept. 2016

La commission d'appels d'offres s'est réunie afin d'étudier les plis et demande au maître d'œuvre de dresser un tableau selon les critères de notation :
Valeur technique de l'offre : 40% de la note finale
Prix : 60% de la note finale
Liste par lot des entreprises ayant déposé leur pli.
Lot 1 : COSNET - TRIFAULT TP - SEPTP - CHAPRON - TOFFOLUTTI - EIFFAGE ROUTE OUEST
Lot 2 : MEDINI - LE BATIMANS - CB - BERTON FOURNIGAULT - LMBTP - BOULARD - EIFFAGE
Lot 3 : DEMY - BOBET - SE2C72 - FOURCADE
Lot 4 : SE2C72 - CCV - BOBET
Lot 5 : SE2C72 - CCV
Lot 6 : DEFI - OPEN - ACTIFERM PRO - FIM PRO FERMETURES DE LA LOIRE MET 72 - SE2C72 - CCV

Au vue des critères de notation, la commission propose aux membres du conseil municipal les entreprises suivantes par lot.

- **COSNET :** 24 495.00 € HT 29 394.00 € TTC
- **MEDINI :** 39 827.50 € HT 47 793.00 € TTC
- **DEMY :** 14 480.00 € HT 17 376.00 € TTC
- **SE2C72 :** 15 780.00 € HT 18 936.00 € TTC
- **E2C72 :** 6 425.00 € HT 7710.00 € TTC
- **DEFI :** 4 150.00 € HT 4 980.00 € TTC

Après réflexion et discussion, les membres du Conseil Municipal :
Entérinent ce choix et autorisent le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce marché.

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil municipal que des entreprises ont été consultées pour établir des devis pour des branchements d'assainissement de nouvelles habitations rue principale.
Une seule a répondu PELTIER
Après étude des devis par la commission travaux, celle-ci propose l'entreprise PELTIER pour 2712.00 € TTC n° 27 Ter et 1524.00€ TTC pour le n° 38 Bis.

Le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de délibérer sur ce sujet.

Après réflexion, le Conseil Municipal entérine le choix de la commission et autorise le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

■ **Haut débit :** travaux pour la 4G à Degré à partir du pylône de l'autoroute (orange).
La commune a seulement été informée de ces travaux.

Conseil Municipal du 12 oct. 2016

■ Des écrits transmis par le directeur de l'académie à l'association des maires tendent à vouloir fermer des écoles qui auraient moins de 4 classes sur une commune.
Une lettre réponse de l'association a été transmise en refusant ce projet.
Sur le site de l'école, des travaux ont été effectués pour améliorer le réseau internet, demande insistante depuis quelque temps lors des conseils d'école.

■ Monsieur le Maire a reçu via le notaire d'Aigné, les questions et demandes des propriétaires du terrain prévu pour l'extension du lotissement de la mare.
Une réunion de la commission va être programmée afin d'étudier ce courrier et de réfléchir sur les ébauches possibles du projet.

■ Une première réunion de chantier pour la construction de l'atelier a eu lieu le 18 octobre afin d'établir un planning travaux.
L'entreprise responsable du lot 1 (terrassements VRD) interviendra le plus tôt possible en fonction des conditions climatiques.
L'entreprise de maçonnerie n'interviendra que début novembre également en fonction du temps. Le maire rencontrera les employés afin d'établir avec eux, leurs idées et leurs besoins.

■ Le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal que la présente convention de la fourrière animal " accueil des animaux avec ramassage " est conclue jusqu'au 31 décembre 2016 et que la redevance pour 2017 est fixée à 1.50 € TTC par habitant (801) soit 1 201.50 €

Le Conseil Municipal :
• Décide de renouveler pour l'année 2017 la convention établie entre la société CANIROUTE et la Commune de DEGRE.
• Autorise monsieur le Maire à signer celle-ci.
• Inscrira au budget principal la rémunération due à la société.

Conseil Municipal du 22 nov. 2016

■ Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre de la fusion de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et de la communauté de communes du Pays de Sillé au 1er janvier 2017, le conseil communautaire a décidé de procéder à la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise en vue de préparer la rédaction des statuts du futur EPCI fusionné au 1er janvier 2017 sur la base des statuts actuels en intégrant la nouvelle architecture prévue règlementairement, et en intégrant la compétence SPANC en compétence facultative

■ Le Maire propose de nouveaux tarifs 2017 pour la location de la salle polyvalente.
Après réflexion, les membres du Conseil Municipal, décident qu'à compter du 01 janvier 2017, les tarifs de la salle polyvalente seront modifiés (voir page 2 du bulletin).

■ Compte rendu école
Le compte rendu est consultable sur le site de la mairie ainsi que tous les règlements concernant la vie scolaire.

■ Tableau de la délinquance à Degré a été remis par la gendarmerie. Degré reste un village calme.

Johann DES LYS TRAITEUR

Toutes réceptions
02 43 27 71 50
72 - Lavardin

www.petites-moulines.fr

- Salle 130 couverts
- Cuisine équipée professionnelle
- Couchage 42 places
- Boulodrome...

Josiane DENIAU
72550 DEGRÉ
Tél. 02 43 47 11 82

LA FUSION DES COMMUNAUTES DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE ET DU PAYS DE SILLE

Imposée par la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), la fusion des Communautés de communes de la Champagne Conlinoise (4C) et du Pays de Sillé (CCPS) sera effective au 1er janvier 2017.

La dernière ligne droite

Depuis le printemps dernier, les élus et techniciens de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé se réunissent très régulièrement afin que ce regroupement se réalise dans les meilleures conditions possibles. Dans cette perspective, les collectivités se font accompagner par un cabinet d'études. Le processus de fusion est mené par un Comité de pilotage composé de 12 élus (6 de la 4C et 6 de la CCPS) et les secrétaires généraux de chaque intercommunalité.

En parallèle, deux conférences des maires de la 4C et de la CCPS ont été organisées, au début de l'été, puis le 4 novembre, pour échanger autour des compétences et des statuts de la future intercommunalité, de la définition de l'intérêt communautaire et de l'élaboration d'un projet de territoire.

Enfin, tous les élus communautaires et les personnels des deux communautés de communes ont été invités, le 4 octobre dernier, à participer à un second séminaire au cours duquel ont été restituées les conclusions du cabinet d'études.

A cette occasion, les débats ont notamment porté sur la fiscalité, ainsi que sur le maintien des services et des projets d'investissements.

Les conseils communautaires et les communes doivent délibérer pour approuver la nouvelle ossature des statuts qui seront applicables au 1er janvier 2017, après avoir été validés par les services de la Préfecture. Ils seront retravaillés au cours de l'année 2017, notamment afin de préciser l'intérêt communautaire, dès lors que les élus de la nouvelle Communauté de communes auront défini le champ des compétences optionnelles applicables en 2018, puis des compétences facultatives qui doivent être opérationnelles pour 2019.

Quel nom pour la future Communauté de communes ?

Les élus communautaires se sont prononcés en faveur du nom :
Communauté de communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (4CPS).

Combien de délégués communautaires ?

La nouvelle Communauté de communes comptera 32 délégués communautaires, 19 élus des communes de la Champagne Conlinoise et 13 élus du Pays de Sillé.

Combien de communes et combien d'habitants ?

La nouvelle Communauté de communes regroupera 25 communes représentant près de 19 000 habitants.

Combien de salariés dans la nouvelle collectivité ?

La nouvelle Communauté de communes comptera près d'une cinquantaine d'agents.

Quelles compétences obligatoires pour la nouvelle Communauté de communes ?

Suivant la loi NOTRe, la Communauté de communes nouvelle intégrera quatre compétences obligatoires au 1er janvier 2017.

- l'aménagement de l'espace (dont l'urbanisme) ;
- le développement économique (donc la gestion de l'ensemble des zones d'activités économiques) et le tourisme (y compris la gestion de l'Office de Tourisme de Sillé-le-Guillaume) ;
- la collecte et le traitement des déchets (des premiers appels d'offres groupés ont déjà été passés conjointement par la 4C et la CCPS) ;
- les aires d'accueil des gens du voyage

En ce qui concerne les compétences optionnelles et facultatives, le Conseil communautaire disposera respectivement d'1 an et 2 ans pour les préciser statutairement.

20 ans de vie communautaire en exposition

A l'occasion du comice agricole de la Champagne Conlinoise, à Conlie, une exposition détaillant l'ensemble des réalisations communautaires mises en œuvre entre 1995 et 2016 a été présentée au public et a suscité un grand intérêt. Ces panneaux sont exposés au sein du Pôle intercommunal.

Neuf & Rénovation
TISON
Entreprise TISON
RGE ECO artisan
✔ Maçonnerie ✔ Couverture
✔ Carrelage ✔ Clôtures
✔ Charpente ✔ Terrasses
Tél. : 02 43 27 26 12 - Port. 06 88 77 61 40
LAVARDIN www.sarltison.com

SARL LELONG La Milesse
Dépannage
Plomberie
Chauffage
Electricité
Entretien :
Ramonage - Gaz - Fuel
Adoucisseur - Chauffe-eau
Tél. : 02 43 51 15 20

VIE SCOLAIRE

122 enfants sont scolarisés à l'école Claude MONET de Degré.

Classe	Enseignants	ATSEM
15 PS - 9 MS	Carole Lebaudy	Chantal Cabaret
5 MS - 20 GS	Marina Lemaire Dominique Novello	Laurence Patry
13 CP - 12 CE1	Anne Poiraud	
16 CE2 - 7 CM1	Géraldine Piette	
8 CM1 - 17 CM2	Françoise Frézals	

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES

- ***TITULAIRES :***

- Céline Bouteloup
- Olivia De Meire
- Anne-Claire Guillaume
- Sandra Jardry
- Nathalie Mousnier

- ***SUPPLÉANTES :***

- Hélène Ganier
- Michèle Vérité

ACTIVITÉS DU 1ER TRIMESTRE

- **Jeux collectifs à St Pavace le 17/10 (GS-CP-CE1)**
- **Jeux collectifs-handball à Ste Jamme le 7/11 (CE2-CM1-CM2)**
- **Finale scola-hand à Allonnes le 15/11 (CE2-CM1)**
- **Maison de la forêt au Mans le 16/11 (PS-MS-GS)**
- **Courses régulées à La Chapelle Saint Aubin le 2/12 (CE2-CM1-CM2)**

Rencontre hand ball ECOLE à Ste Jamme

Rencontre école courses relais à la Chapelle-St-Aubin
Mathéo qui lève les mains fait partie des sélectionnés

Filles au départ de la course ECOLE à la Chapelle-St-Aubin

L'équipe enseignante vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Nouveau à DEGRÉ

Vente de burgers, place de l'église le dimanche à partir de 18h30

Nous proposons une carte de six burgers adulte et un enfant, ainsi qu'un burger qui change tous les mois.

Charte de QUALITÉ !

Préparations et sauces maison !

Pains, viandes, légumes 100% en provenance de producteurs locaux, frites fraîches faites maison, coupées tous les jours à la main et la cuisson se fait à la manière belge (double cuisson).

le burger Autre'Mans

Tél. 06 27 56 25 84

TAP : temps d'activités périscolaires
Les Intervenants

Sport/ Activités physiques

Basile DAGRON

L'objectif au travers du TAPS Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) est de faire découvrir un large éventail de disciplines « sportives » pour que chaque enfant puisse se constituer une culture sportive et ainsi pouvoir choisir un sport en club.
En ce qui me concerne j'ai les enfants de grande section jusqu'au CM2 (6 années). Sur ces 6 ans, ils pratiqueront :
– des activités pugilistiques (lutte, kung-fu)
– des activités d'opposition individuelles ou collectives (badminton, ultimate, handball,…)
– des activités gymniques (gym, arts du cirque, acrogym,…)
– des activités artistiques ou chorégraphiées (fitness, arts du cirque,…)
– de l'athlétisme
Cette année nous ne ferons pas de spectacle de fin d'année mais une « olympiade » qui aura lieu en Mai-Juin 2017.
Les enfants concourront dans plusieurs épreuves.
En fonction du temps les activités se font en plein air ou en salle de motricité.

Théâtre / Contes

Marion

Les ateliers de théâtre proposés ont pour objectifs de familiariser les enfants avec la scène, l'expression corporelle, l'aisance de parler devant un public et l'écoute des partenaires de scène.

Ces exercices quotidiens permettent d'améliorer la confiance en soi à l'écrit comme à l'oral.

Chaque niveau de classe aura des exercices adaptés à leurs âge et à leurs capacité motrice, intellectuelle, d'écoute et de concentration.

L'association véhicule des valeurs comme la citoyenneté, la laïcité, le respect d'autrui et des institutions

Teddy

Expériences scientifiques

Ugo

Les ateliers expériences scientifiques ont pour but d'appréhender les sciences de manière ludique et amusante. Au travers des expériences scientifiques, les jeunes pourront manipuler différentes matières, observer des phénomènes et construire leurs propres projets en lien avec les thématiques abordées lors des activités. L'objectif est de développer chez l'enfant un intérêt pour ce qui l'entoure au quotidien.

Bibliothèque

Christelle

La bibliothèque auprès des enfants a un rôle éducatif, lieu de découverte et d'enrichissement, lieu de ressource pour l'éducation, les loisirs et lieu culturel.

Activités manuelles

Magali

La Pratique des activités manuelles, c'est agir avec ses mains sur la matière, les matériaux, en se servant éventuellement d'outils, pour créer ou fabriquer.
Elles participent au développement harmonieux de la personnalité de l'enfant et constituent un moyen efficace d'apprendre un grand nombre de choses pratiques et utiles tout en jouant.

Informatique

Alain BOIS

Bénévole retraité de l'éducation Nationale
Alain intervient avec les CM pendant le temps des TAPS bibliothèque ponctuellement courant de l'année. Il travaille avec les enfants sur informatique en leur apprenant à résoudre des problèmes sous forme de recherches.

RAPPEL

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon et pompes d'arrosage à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

· Les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
· Les samedis de 9h à 19h,
· Les dimanches et jours fériés de 10h à 16h (arrêté préfectoral)

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Intérêt du compostage individuel

Le compostage individuel, ou compostage domestique, est le compostage par les foyers de leurs propres déchets organiques. Il permet à ceux qui le pratiquent de :

- diminuer les quantités de déchets à collecter et à traiter par la collectivité ;
- développer une attitude éco-citoyenne de toute la famille ;
- produire un fertilisant de qualité et sans frais

Demandez votre bac composteur en mairie.

DIVAGATION DES CHIENS

Ce que dit la loi

L'article R. 622-2 du Code pénal sanctionne « le fait par le gardien d'un animal susceptible de présenter des dangers pour les personnes, de laisser divaguer un animal ».

La divagation des animaux est tout d'abord punie d'une contravention de 2ème classe soit au plus d'une amende de 150 € (article R. 622-2 du code pénal et R. 412-44 et suivants du Code de la route) voire d'une amende de 5ème classe, ce qui porte le montant de l'amende à 1 500 € (article R. 228-5 4° du Code de l'environnement).

Mais, le contrevenant peut, en outre, être poursuivi pour des infractions connexes en fonction des dommages occasionnés par l'animal et notamment, pour coups et blessures involontaires voire homicide involontaire.

Même en dehors d'un dommage, des poursuites pour mise en danger d'autrui ne peuvent être exclues (article 223-1 du Code pénal).
L'infraction peut, dans ce cas, être sanctionnée par une peine d'un an de prison outre 15 000 € d'amende.

Et enfin le Code pénal R632-1 oblige à ramasser les déjections déposées sur la voie publique sous peine de contravention de 2ème classe (22 € à 150 €)

ANALYSE DE L'EAU

Relevé de oct 2016	Résultat	Limite de qualité
Nitrates (mg/1)	35	50
PH	7,45	
Chlore	0,05	2

✔ LPLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UNE PREMIERE ETAPE S'ACHEVE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : UNE PREMIERE ETAPE S'ACHEVE

La démarche d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), initiée par la Communauté de communes (4C), se poursuit à un rythme soutenu.
La phase de diagnostic va s'achever d'ici la fin de l'année pour les communes de la 4C. Ce même travail sera lancé avec les communes du Pays de Sillé dès ce mois de janvier 2017, suite à la fusion des deux communautés de communes. Le travail de définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est programmé pour le second semestre 2017. "Pour avancer dans notre réflexion, nous travaillons par secteurs géographiques. Nous avons, ainsi, créé quatre groupes de travail regroupant les élus de trois à cinq communes de la Champagne Conlinoise qui partagent les mêmes problématiques. Ensemble, nous avons échangé, par exemple, sur les thématiques de l'habitat, de l'économie, de l'agriculture ou encore des actions sociales", explique Nathalie Thiebaud, vice-Présidente de la 4C en charge de l'Aménagement de l'espace. "Puis, toutes ces réflexions sont synthétisées par Gilles Fortier, l'urbaniste que la Communauté de communes a recruté pour piloter le PLUi. Les conclusions de ces réflexions et de l'ensemble du diagnostic seront ensuite présentées et débattues en Conférence des Maires."
Dans le cadre de cette phase de diagnostic, une étude environnementale vient également d'être lancée. Elle est réalisée par un cabinet spécialisé, GAMA Environnement*, qui a commencé à se rendre sur le terrain à la rencontre des habitants.

Pour proposer des solutions au plus près des préoccupations de chacun, la Communauté de communes a prévu de consulter les habitants, par des réunions publiques, à chaque étape de la démarche. Dans cet esprit, un site Internet dédié au PLUi va prochainement être mis en place pour informer la population et permettre à chaque citoyen de poser les questions qu'il juge pertinentes.

Quatre groupes de travail ont été formés, composé d'élus de trois à cinq communes de la Champagne Conlinoise.
Groupe 1 : Bernay-en-Champagne / Neuvy-en-Champagne
Ruillé-en-Champagne / Saint-Symphorien /Tennie

Groupe 2 :
Conlie / Cures / Domfront-en-Champagne

Groupe 3 :
Degré / La Quinte / Lavardin

Groupe 4 :
La Chapelle-Saint-Fray / Mézières-sous-Lavardin
Neuvillalais / Sainte-Sabine-sur-Longève

Documents d'urbanisme : rappel important

Les mairies demeurent les lieux de demandes et de dépôts des documents d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager...).

Création & Entretien des jardins
C.P.H. Paysage
Terrasse • Plantation • Jardin • Parc • Clôture
• Engazonnement • Travaux Mini-Pelle • Muret
72 Aigné / Tél. 02 43 86 20 73 / www.cph-paysage-chaisner.fr

DEGRÉ
Idée Déco
PEINTURE DÉCORATION INT./EXT.
REVÊTEMENTS SOLS ET MURS
Vincent BAPTISTE
Tél : 06 70 12 87 10
E-mail : idee.deco72@gmail.com

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF : DES AIDES A LA REHABILITATION DES EQUIPEMENTS

Désormais, les habitants de la 4C peuvent bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour réhabiliter et mettre aux normes leurs installations d'assainissement non collectif.

Les candidatures à ces subventions doivent être déposées à la Communauté de communes (4C), qui accompagnera les propriétaires dans l'instruction de leur dossier et réalisera, notamment, le contrôle préalable obligatoire de l'installation.

Dans le cadre de cette nouvelle compétence, la 4C a organisé deux réunions publiques, le 17 novembre à Lavardin et le 24 novembre à Conlie, afin d'informer le public concerné par cette mesure.

"Le soutien de l'Agence de l'Eau peut couvrir jusqu'à 60 % des frais engendrés par la réhabilitation et les études préalables, avec un plafond de 5 100 € TTC d'aides. Celui-ci est cumulable avec les aides de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et un Eco-prêt à taux zéro (ECO-PTZ)", précise Dominique Genest, vice-Président de la 4C en charge de l'Environnement.

Pour bénéficier de cette subvention, il est impératif de remplir trois conditions :

1. avoir déjà un système d'assainissement non collectif installé sur sa propriété antérieur à octobre 2009;
2. que cette installation ait été déclarée "non acceptable avec un risque sanitaire ou environnemental " lors du diagnostic réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) ;
3. qu'aucune cession immobilière n'ait eu lieu après 2011, sauf en cas de succession (en effet depuis 2011, la loi impose que l'installation soit mise aux normes dans l'année qui suit le rachat du bien immobilier).

Renseignements auprès du Pôle intercommunal de la 4C, 4 rue de Gaucher à Conlie.
Tel : 02 43 52 11 67

Nouvel atelier communal : Il vient de sortir de terre !

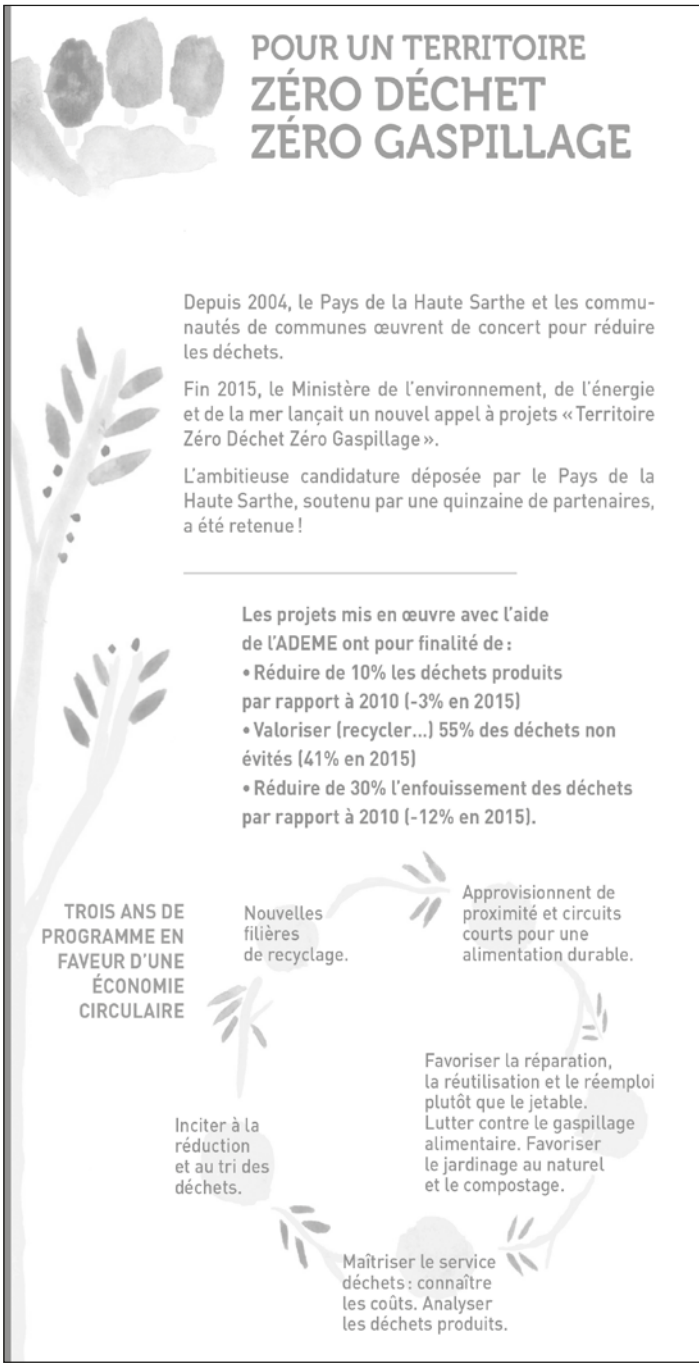

VENTE DE VIANDE
de PORC en DIRECT
Semaine PAIRE - Vendredi 16h30 à 19h
Semaine IMPAIRE - Samedi 9h30 à 12h
P. et Ch. CHAMPION - Earl La Petite Motte - DEGRÉ
02 43 88 86 86

Association Intermédiaire
SOLIDARITÉ TRAVAIL
Services aux particuliers
3, rue de Cures - 72240 CONLIE
Tél. : 02 44 81 73 41

planning des activités

	HEURES	LIEU	ACTIVITÉS	ASS.
LUNDI	10h00 - 11h00	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire Seniors	GV
	20h00	Salle Polyv.	Danse ZUMBA	FR
MARDI	19h00 - 21h00	Ter. Sport	Entraînement Football (Vétérans seniors)	DFC
	20h30 - 21h30	Salle Polyv.	Gymnastique Volontaire	GV
MERCREDI	15h00 - 18h15	Salle Polyv.	Danse Modern Zazz	FR
	16h00 - 18h00	Ter. Sport	Entraînement Football (Enfants)	DFC
	11h-12h/14h-15h30	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
JEUDI	14h00*	Salle Assoc.	Après-midi Détente - Générations Mouvement - Ainés ruraux	AR
	19h00 - 21h00	Ter. Sport.	Entraînement Football (Vétérans seniors)	DFC
	Après-midi	Salle Assoc.	Décoration - Activités manuelles	CDF
VENDREDI	16h30 - 18h15	Biblioth.	Bibliothèque - Lire à Degré	BIB
	20h15 - 22h30	Salle Polyv.	Tennis de Table (Loisirs)	DJS
SAMEDI	Après-midi	Ter. Sport	Matchs de Football	DFC
DIMANCHE	Matin	Salle Polyv	Matchs de Tennis de Table	DJS
	Après-midi**	Place Eglise	Randonnée	DRN
	Après-midi	Ter. Sport	Matchs de Football	DFC

*Tous les premiers et troisièmes jeudis du mois **Tous les quatrièmes dimanches du mois

CDF Comité des fêtes - DFC Degré Football Club - DJS Degré Jeunesse et Sport - FR Familles Rurales - GV Gymnastique Volontaire - DCV Degré Cadre de Vie -BIB Bibliothèque Lire à Degré DRN Degré Rando Nature - AR Ainés Ruraux

PLANNING DES ACTIVITÉS PRÉVUES EN 2017

Janvier	6	Vœux de M. le Maire et son Conseil Municipal	Juillet		
	29	Théâtre - Parents et Amis de l'École			
Février	25	Soirée Carnaval - Parents et Amis de l'École			
Mars	18	Couscous - Comité des fêtes			
	25	Loto - Familles Rurales	Sept	16	Concours de boules - Comité des fêtes
	26	Marché des producteurs - Le P'tit Marché	Octobre	14	Soirée Entrecôtes - Degré Football Club
Mai	8	Repas des Aînés - CCAS			
Juin	9-10	Gala de danse - Familles Rurales	Décembre	1-2-3	Téléthon
	18	Vide Grenier		16	Arrivée du Père Noël - Comité des Fêtes
	24	Fête de l'Ecole Claude Monet			

Garage AD
CHAUFOUR AUTOMOBILES
Vente véhicules neufs et occasions
Mécanique • Carrosserie • Dépannage
Pare-brise • Motoculture • Lavage 7/7
STATION TOTAL - AD EXPERT
CHAUFOUR NOTRE DAME
Tél. 02 43 88 80 85

QUAND LES HOMMES ET L'INDUSTRIE SE METTENT AU SERVICE DE L'ÉLEVEUR
5 gammes complètes de matériels
COSNET Matériel d'élevage
COSNET Matériel agricole
La Gée Matériel d'élevage
La Gée Protection
La Gée L'équipement du cheval
72550 COULANS SUR GÉE - Tél. 02 43 88 85 90 - Fax 02 43 88 76 58

Degré Cadre de Vie

20 ans déjà !

L'association Degré Cadre de Vie a été créée en mai-juin 1997 lorsque les « valises bleues » de la SNCF, exposant le funeste projet de LGV sont arrivées dans les communes.

Beaucoup d'épisodes ont marqué ces années de lutte contre ce projet que l'on savait très destructeur à de nombreux égards : consommateur de terres agricoles, faisant fi du patrimoine bâti, une apparence de respect de l'environnement pour mieux le piétiner, sans considération pour les projets de vie qu'il remettait en cause avec brutalité.

En coopération avec les autres associations sarthoises et mayennaises qui s'étaient créées dans les villages, regroupées au sein de la Fédération ALTO, nous avons tenté de faire valoir une alternative à cette LGV : la rénovation de la ligne existante avec la circulation de trains pendulaires à 270 kmh, et le passage en souterrain dans la gare du Mans.

Mais hélas, nous n'avons pas été entendus, bien que les ingénieurs auxquels nous avions soumis nos propositions les aient trouvées tout à fait réalisables et efficaces pour un coût cinq fois moindre !

La décision était politique, nous avait-on assuré au ministère des transports et malgré les assurances d'élus de tout bord, jurant que la LGV ne se ferait pas, François Fillon, devenu premier ministre signait la Déclaration d'Utilité Publique, en octobre 2007, autorisant par là-même la destruction du paysage sarthois et la vie de ses occupants!

Et maintenant que les TGV vont rouler à 320 kmh sur cette LGV, ce qui va être totalement remis en cause, c'est le bien le plus précieux, celui qui devient rare et recherché par 80 % des Français : le calme de la campagne. Les riverains proches ont pu découvrir très récemment, avec stupeur, le bruit réel engendré par le passage des trains : une sorte de grondement qui va en s'amplifiant rappelant une amorce de tremblement de terre ! Ce sont au moins quatre-vingts trains qui vont circuler de 6h à 23h d'après les informations publiées par la SNCF : soit en moyenne, 1 TGV toutes les treize minutes !

Pénible à supporter ? Sans aucun doute... A moins de rester claquemuré dans les bâtiments avec une isolation renforcée des vitrages... Est-ce le choix de vie que l'on envisage lorsque l'on habite à la campagne ?

Dès le début de la création de l'association, nous avons proposé d'autres projets que celui de la lutte (souvent déprimante!) contre la LGV.

Il nous avait semblé nécessaire de mettre en valeur les attraits de la vie à la campagne et de réveiller le regard en attirant l'attention sur la beauté potentielle des maisons paysannes, l'intérêt des arbres et du paysage.

Nous avons donc proposé des animations : rallye-patrimoine, soirées concert (rock & folk et un concert lyrique avec Cécile Besnard), participations à la Journée du patrimoine de pays sur les différents thèmes proposés nationalement, petit guide de randonnées, promenade botanique...

La sauvegarde de la maison Husset, devenue maison des associations, en collaboration avec Maisons Paysannes de France, fut l'occasion pour notre association de développer un grand chantier citoyen (pas moins de 17 journées de travail collectif).

Depuis plusieurs années, l'association est en sommeil et son activité se borne à un article dans Le Petit Degréen deux fois par an.

Habitants de Degré, souhaiteriez-vous que cette association reprenne des couleurs et propose à nouveau des activités ou des animations ?

Oui ?

Alors rendez-vous
le vendredi 24 mars 2017
à 20h30

à la Maison des associations
Assemblée générale
autour de petites choses à grignoter*

* Pour nous faciliter la prévision des réjouissances gustatives, merci de nous signaler votre intention de participer : quand il y en a pour quinze il peut y en avoir pour vingt mais beaucoup moins !

Par mail :
association.dcv@laposte.net
ou par tél. au 02 43 27 41 06
(avec répondeur)

Comice Agricole

Suite aux bénéfices réalisés lors du comice de 2015, grâce aux bénévoles, l'association "Comice Degré 2015" a investi dans du matériel qu'elle met à disposition des associations de Degré. Voici les principaux achats :

- Une chambre froide pour la salle des fêtes
- Un four micro-onde.
- Un vidéoprojecteur pour la salle des associations
- Un vidéoprojecteur pour la salle des fêtes
- Une plastifieuse
- Deux barnums (6 x 12 m)
- Trois stands pliables (3 x 3 m)
- Un percolateur d'une capacité de 100 tasses
- Une armoire pour la salle des associations
- Des grilles d'exposition

Une assemblée générale sera bientôt organisée pour étudier l'avenir de l'association.
Bonnes fêtes de fin d'année.

Degré Football Club

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Démarrage difficile de la saison avec un effectif en baisse.

Une équipe, au lieu de deux l'année dernière, a été engagée pour la saison. Malgré cela, il y a une bonne présence de joueurs à l'entrainement dans la convivialité.

Merci à Intermarché de Rouillon pour avoir fourni un nouveau jeu de maillots .

Merci à tous les joueurs et dirigeants présents pour que la vie du club continue.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Association Gym Degré

31ème Année et ça continue !

L'Association de gym entame sa 31ème année !
Les journées « portes ouvertes » de juin dernier et les deux cours d'essai gratuits offerts en septembre pour venir découvrir notre activité ont permis quelques nouvelles recrues. Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous, et sachez que vous pouvez toujours nous rejoindre en cours d'année !

L'association vous propose deux cours de gym :
Le cours Séniors : le lundi matin de 10h à 11h
et **le cours Adultes :** le mardi soir de 20h30 à 21h30.

Les cours sont assurés par une animatrice diplômée, dans une ambiance conviviale et détendue. Le programme est très diversifié : échauffements, cardio, stretching, step, renforcements musculaires, pilates, étirements... chacun à son rythme.

L'objectif de ces séances est de s'entretenir physiquement en se faisant plaisir. La pratique d'une activité sportive permet à chacun de conserver son capital santé et apporte des effets bénéfiques sur son bien-être et sur sa forme : entretenir ses muscles, améliorer son équilibre, renforcer sa souplesse et sa coordination.

Le bureau a été reconduit : Marie-Christine LEROUX, Présidente
Chantal BELLANGER, Trésorière et Sophie MURAIL, Secrétaire.

Le bureau remercie Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour la mise à disposition de la salle ainsi que pour la subvention versée à l'Association. Remerciements également aux adhérents et à l'animatrice pour leur dévouement et leur fidélité.

Le bureau vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2017
et surtout vous encourage à

GARDER LA FORME !

Bonnes fêtes de fin d'année à tous. Le bureau.

Association FERT

(Family Endurance Racing Team)

La saison 2016 d'endurance 25 Power touche à sa fin avec de très beaux résultats sur le championnat de Normandie. Avec un équipage de quatre pilotes dont deux âgés de 14 et 15 ans, qui faisaient leur début en compétition et avec de gros progrès de course en course. Ce qui, au terme du championnat, nous permet de nous classer à la onzième place. Et en marge de ce championnat, nous avons participé aux 23h60 du Mans qui se sont déroulées sur le circuit de karting international de l'ACO. Nous avons disputé cette course avec un équipage un peu différent. En effet, le plus jeune laisse sa place à deux autre pilotes plus expérimentés. Ce fut une course quasi parfaite à part quelques petits soucis électriques, mais aucune chute à déplorer et aucun souci majeur. Ce qui nous permet de terminer cette course à la vingtième place du classement scratch et sixième de notre catégorie. Maintenant place à la saison 2017 avec de nouvelles ambitions et une nouvelle moto...

Pour la petite histoire, lors de notre dernière course à La Hague, situation très émouvante et sympathique, notre petit Colin (14 ans) avait comme concurrent dans un team adverse quelqu'un de peu ordinaire : son papa (55 ans)... Et c'est le petit Colin qui a gagné contre son petit papa.
Si de jeunes degréens souhaitent s'initier et pourquoi pas piloter, nous sommes toujours à la recherche de pilotes entre 12 et 25 ans.

Laurent Moisé, Président
Annabelle Corbin, Trésorière

RESO'AP

Accompagnement, Présence, Solidarité

« Un réseau pour aider et être aidé »
L'association RESO'AP, fondée par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, a mis en place un service à l'attention des habitants du canton proposant des accompagnements à domicile et hors domicile dans le but de :
- Maintenir l'autonomie des personnes par la mobilité sur le territoire
- Faciliter le maintien à domicile et aider à la vie quotidienne

Aller chez le médecin, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, passer un bon moment autour d'un jeu de cartes… ces actes simples peuvent devenir un casse-tête pour les personnes les plus isolées. RESO'AP met en relation des personnes ayant un besoin en accompagnement avec des bénévoles…

Pourquoi pas devenir bénévole au sein de RESO'AP ? Sans engagement, vous accompagnez selon vos disponibilités.
Prochaine réunion destinée à tous les habitants du secteur : Mardi 28 février 2017 à 20h, à la salle des fêtes de Conlie

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services, pour tout renseignement, veuillez contacter le 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h) ou contact@resoap.fr

Chers Degréens

Me revoilà, souvenez-vous, je suis Léa, une petite fille arrivée à Degré depuis peu. En juillet dernier, dans ce même bulletin, je vous avais raconté tout mon enthousiasme d'être arrivée à Degré, commune très dynamique, ainsi que tout ce que j'avais découvert par le biais des différentes associations.

Et depuis l'été, tout s'est enchaîné. C'était trop génial !!!

Nous étions 110 enfants à participer au Centre de Loisirs organisé avec l'association de Chaufour, dont 36 de mes camarades de Degré, pendant 4 semaines. Il est vrai que l'équipe d'animateurs est au top. Cela donne envie de revenir. Maman dit qu'Isabelle, pardon, « zaza », la directrice a su créer avec son équipe une belle dynamique. Des mots pour les grands, moi je préfère dire que lorsque les adultes s'occupent de nous de cette façon, c'est super ! J'espère pouvoir y retourner... Mais rien n'est sûr car il manque maintenant de bénévoles, et sans eux le centre ne sera peut-être pas reconduit.

Le centre de loisirs passé, les vacances s'achevant, les bénévoles ont continué leur travail de fourmi sans trop de répit. Eh oui, je me suis rendue compte que la reprise des activités en septembre se préparait plusieurs semaines à l'avance. Alors, dès la fin août, nous avons reçu par mail, les informations pour les inscriptions à la danse. Nous avons ainsi préparé tranquillement mon dossier qui était à remettre lors de l'Assemblée Générale.

Au cours de la réunion pour les inscriptions, les bénévoles nous ont fait part de leur inquiétude par rapport aux effectifs. En effet s'il n'y a pas assez d'inscrits, il est difficile de maintenir une activité durable. A l'issue des inscriptions, j'étais déçue car certaines de mes copines ne sont pas revenues. Du coup, les bénévoles étaient démoralisés, je les comprends. De plus avec moins d'enfants, la prof n'a pas souhaité continuer à enseigner la danse à Degré. Tout allait s'arrêter ? Finie l'activité danse ? Et nous alors ?

Je vous avais dit en juillet dernier que sans bénévole les activités pouvaient s'arrêter. Il s'en est fallu de peu, surtout que d'anciennes bénévoles ont quitté l'association.

Ma maman, qui s'est engagée pour les aider ainsi que deux autres mamans, m'a raconté que les bénévoles ne manquaient pas de courage. Ils auraient pu tout laisser tomber car ils ont connu des moments très difficiles, mais non, ils ont tenu bon malgré le peu de soutien. Ils ont réussi à trouver une nouvelle prof pour maintenir l'activité sur la commune.

C'est super, même si on est moins nombreuses cette année, on a la chance d'avoir Caroline qui va nous préparer un gala pour le mois de juin.

Alors que tout semblait perdu, les bénévoles ont tout fait pour que l'activité danse existe encore à Degré.

Merci à vous, et promis avec les autres danseuses nous vous ferons un beau spectacle pour les remercier.

Maman poursuit la Zumba, et là aussi les effectifs ont baissé. Mais ce n'est pas grave, Manon la prof est restée et son énergie n'a pas fléchi. Elle fait danser nos mamans et nos mamies sur des rythmes latino à perdre le souffle. Maman m'a expliqué que c'était bon pour le corps et pour la tête. Je veux bien la croire, maintenant elle danse tout le temps, merci Manon.

Comme partout, il faut se renouveler, là encore les bénévoles sont en action pour trouver des idées nouvelles et distrayantes pour tous. Toutes les idées sont les bienvenues. Toutefois avoir des idées c'est bien mais le mieux c'est de les réaliser. Et là je crois qu'ils ont besoin d'aide.

Alors venez les rejoindre, donnez un petit peu de votre temps pour continuer l'aventure et découvrir des personnes pleines d'envie. Avec mes copines, on voudrait bien les aider mais nous sommes trop jeunes comme ils disent. J'ai appris que cela faisait 35 ans que Familles Rurales Degré existait, cela serait dommage que tout s'arrête. Après que ferons-nous ?

Mais vous, vous pouvez faire en sorte que cela continue, on vous attend ... toutes et tous le 25 mars 2017 pour le loto de Familles Rurales.

Merci d'y penser !

Bonnes fêtes de fin d'année et joyeux Noël à toutes et tous !

Léa, 10 ans

GARAGE PICAULT
AD
EXPERT
Réparations toutes marques
Tôlerie - Peinture
Vente neuf et occasion
Location Véhicules 5 à 7 places
Dépannage 24h/24 - 7j/7
Relais de la Lande - R.N. 157 - 72650 TRANGÉ
Tél. 02 43 888 016 - Fax 02 43 887 284
e-mail : ad-garagepicault@orange.fr
ad

PIZZA IL GRANDO
PIZZAS A EMPORTER
Laure et Clémentine vous feront découvrir et goûter leurs différentes pizzas aux diverses saveurs !
Tous les lundis, place de l'église à DEGRÉ
de 17h30 à 20h30
Réservations : 06 05 20 31 64

Nouveau
SECTEUR JEUNES

Tu as entre 14 et 17 ans

Tu as envie de construire un projet de mettre en place une activité ou même une sortie avec tes amis.
L'équipe du secteur jeunes t'attend.

ALORS RENDEZ-VOUS
VENDREDI 10 FÉVRIER
17H Salle ST JOSEPH
(près de la Mairie)
à DEGRÉ

Pour toutes informations :
Tél. 02 43 52 11 50
demandé David
animateur jeunesse référent 11/17 ans

Lire a Degré

Depuis septembre comme l'année précédente, Lire à Degré intervient pendant les temps d'activités périscolaires (TAP) en mettant à disposition les ouvrages pour enfants.

L'activité avec le RAM n'a pas pu pour des raisons d'organisation de celui-ci avoir lieu en novembre. Nous proposerons des dates en début d'année 2017 en fonction des disponibilités de l'animatrice Caroline. Cette expérience a été appréciée par tous les acteurs. Par ailleurs, d'autres assistantes maternelles se donnent rendez vous certains jeudi matin dans nos locaux pour un temps autour de la lecture.
Comme chaque année, depuis 10 ans, Lire à Degré participe au Téléthon en vendant des livres neufs pour enfants. Cette année, il était en plus proposé des BD jeunesse et adolescent. Quelques livres pour adultes seront disponibles à partir de 2017. Le bénéfice de cette vente, nous a permis de reverser à l'AFM, 210€. Merci à tous les acheteurs et bénévoles.

Un réaménagement au sein des locaux a commencé afin d'accueillir petits et grands dans un cadre plus ludique.

Les inscriptions se font toute l'année pour la somme inchangée de 12€ par famille et par année. N'hésitez pas à venir découvrir la bibliothèque et vous inscrire.
N'hésitez pas à nous laisser des messages sur notre site :
http://lireadegre.free.fr
La bibliothèque sera ouverte pendant les vacances de Noël le Mercredi 21 Décembre 2016

Les permanences restent inchangées en 2017
Mercredi 11h00 à 12h00 et 14h00 à 15h30 et Vendredi 16h30 à 18h00

Toute l'équipe de Lire à Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous nos vœux pour 2017

Degré Rando Nature

Les randonneurs de L'Association Degré Rando Nature, se sont donnés rendez-vous le Dimanche 18 décembre, au Mans, pour la dernière sortie de l'année, avec un petit passage au Marché de Noël du centre ville.

Avant cette dernière randonnée de l'année, l'association a participé dans la cadre du Téléthon, le samedi 3 décembre, à l'organisation d'une petite randonnée autour de Degré, une trentaine de personnes étaient présentes à cette occasion.
Comme l'année dernière, seulement 2 randonnées n'ont pas pu avoir lieu en 2016 en raison des mauvaises conditions climatiques.

Pour la 3ème année consécutive, nous délocalisons une randonnée hors du département.
Après le Mt St Michel en 2014, Le Saumurois en 2015, nous avons découvert en Septembre le Pays de St Malo. Tout le monde est revenu enchanté de cette journée.

Le Président, Joël VALLEE, donne rendez-vous à tous les membres de l'association, ainsi qu'aux personnes qui le souhaitent, à l'Assemblée Générale, le Jeudi 12 Janvier 2017 à 20h30 à la salle des Associations, rue Principale à Degré.

Il sera présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que le programme de la saison 2017. Cette réunion se terminera par le verre de l'amitié avec un morceau de galette.

2017 sera l'année du 10ème anniversaire, cet évènement sera célébré le weekend des 9 et 10 Septembre 2017. A cette occasion, il a été réservé le gîte de Moncy dans l'Orne.
Les inscriptions et le programme de ce weekend festif seront envoyés aux membres de l'association en début d'année.

La 1ère randonnée de l'année 2017 aura lieu de Dimanche 22 Janvier, avec toujours un départ de la place de l'église de Degré vers 14h.
Si vous souhaitez adhérer à l'association, vous pouvez venir à l'assemblée générale ou vous présenter à la 1ère sortie du 22 Janvier ou bien contactez le président ou un membre du bureau.

Le bureau de l'Association Degré Rando Nature vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous présente tous ses meilleurs vœux pour 2017.

DJS Tennis de Table

Pour cette nouvelle saison, le bilan du Club est positif :

- Maintien des effectifs en loisir
- Maintien des effectifs en compétition

Comme les années précédentes, le club a organisé un tournoi de tennis de table, dans le cadre du Téléthon. Malgré une légère baisse du nombre de participants, nous avons pris plaisir à nous retrouver et taper la balle pour la bonne cause. A cet effet, nous remercions le club de Lavardin-La Chapelle St Aubin qui n'a jamais manqué au Rendez-vous. La saison, en championnat départemental, phase 1, va bientôt s'achever.

Notre équipe s'est bien battue jusqu'à maintenant et espère être dans les trois premiers de la poule.

Si vous souhaitez jouer au ping-pong en loisir ou en compétition, venez nous rejoindre le vendredi soir à partir de 20h15, à la salle polyvalente de Degré (Certificat médical obligatoire pour la compétition et le loisir).

Pour plus de renseignements, écrivez-nous à : djs.degre@sfr.fr ou appelez au 06 80 05 96 48 (Bertrand LEROY – Président du Club)

Le club DJS Degré vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année !

Générations Mouvement

En cette première journée de décembre, le club des Ainés s'est diverti autour d'un repas le midi, servi par notre traiteur habituel à la salle communale, mise à notre disposition.

Pendant ce repas, divertissements assurés, histoires, chansons en la présence de M. le Maire et son épouse, le Père Louis Lesacher s'est excusé de ne pas pouvoir être avec nous. Le repas fut servi par nos aimables serveuses.

Au cours de la soirée, nous avons fêté les dizaines et demi dizaines de ce dernier semestre 2016.

Mme Perruchet Huguette, Mme Dorizon Thérèse 85 ans

Mme Marim Renée 75 ans - Mme Ducré Madeleine 70 ans.

La soirée se termina par différents jeux de sociétés et autres suivis de la soupe à l'oignon.

Bon Noël et meilleurs vœux à vous pour 2017.

Parents d'élèves et amis de l'école publique

Cette nouvelle année scolaire a démarré avec un grand changement dans le Bureau, suite au départ de Mesdames GOYET Mathilde (trésorière), BESNIER Céline (secrétaire) et TERRAL Céline (vice-secrétaire). Nous tenons à les remercier pour leur dévouement et les années passées au sein du Bureau.

Le nouveau Bureau est donc le suivant : Mme VERITE Stéphanie (présidente), M. VERITE Benoît (trésorier), Mme BARATA Dolorès (vice-trésorière), Mme COSSON Aurélie (secrétaire), Mme JARRY Angélique (vice-secrétaire).

La mobilisation, dont les parents ont fait preuve à l'occasion de l'assemblée générale de début d'année, a en effet permis la poursuite de l'association. Chacun a pu exprimer son point de vue et donner ses idées, afin de proposer des manifestations qui satisfassent le plus grand nombre d'entre vous.

Nous avons commencé les festivités avec le défilé d'Halloween qui a fait venir, cette année encore, nombre de petits monstres et leurs accompagnants, prêts à braver le froid en quête de victuailles sucrées dans les rues de Degré pour terminer par un petit moment de convivialité autour d'une brioche et d'un chocolat chaud. Merci aux bénévoles qui ont permis que cette journée se passe dans la bonne humeur et en toute sécurité.

L'année s'est poursuivie par une opération inédite qui a remporté un vif succès, avec la vente de sapins de Noël venus pour cette première année réchauffer les cœurs dans près de 120 foyers ! Merci à toutes ces personnes qui ont fait le choix du sapin des enfants de l'école de Degré.

Par ailleurs, sachez que nous organisons tout au long de l'année la collecte des stylos usagés. A tout moment, nous reprenons stylos bille et feutres en tous genres afin qu'ils soient recyclés et revalorisés. L'année dernière, ce « fil rouge » était venu gonfler de 100€ la cagnotte des petits degréens.

En participant à cette opération gratuite et simple, vous faites en plus un geste pour la planète. C'est donc le moment de faire le vide dans les trousses et les tiroirs... et de venir nous voir !

Nous avons compris la nécessité d'intéragir davantage avec vous, Parents. Afin de recueillir vos remarques tout au long de l'année, sachez que nous avons lancé au mois de novembre notre site Facebook : « APE Degré » !, où vous pouvez à tout moment venir suivre notre actualité, voir les photos des événements, laisser vos envies/idées et « liker » ce que vous avez particulièrement apprécié. C'est pour nous un retour d'informations précieux qui nous aidera au fil du temps à mieux répondre à vos attentes.

Et pour aller plus loin dans l'échange, vous avez possibilité de nous laisser votre email pour faire partie de la liste de diffusion de notre newsletter (lettre d'information).

Une idée, un coup de main, une présence aux événements, il vous est possible à tout moment de vous manifester auprès de l'association et toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Nous sommes à l'écoute de chacune et chacun d'entre vous, il s'agit de **VOTRE** association, que nous tenons à faire vivre pour apporter à nos enfants les moments de joie entre camarades, l'épanouissement et les coups de pouce aux projets éducatifs de l'école.

A vos agendas ! pour nous rejoindre et passer de bons moments en famille et entre amis :

- Vendredi 16 décembre :
  ATTRAP'MOI à 20H ZAC St Saturnin
- Dimanche 29 janvier :
  THEÂTRE « Les tréteaux de Malestable »
- Samedi 25 février : CARNAVAL en fête !
- Samedi 24 juin : Kermesse et Fête de l'école

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour 2017 !

Le Bureau de l'Association des Parents d'Elèves et amis de l'école publique de Degré

Halloween

Comité des fêtes

En cette période festive, Le Comité des Fêtes est comme le Père Noël, il a aussi ses petits lutins et leurs petites mains, d'une aide précieuse pour la décoration de notre village.
Cette commission « Décoration » permet avec, en majorité des produits de recyclage, d'égayer notre village avec des thèmes différents selon les saisons. Après le décor d'Halloween, les bénévoles ont donc œuvré des après-midis ainsi que des soirées « atelier » pour permettre que la décoration pour Noël soit prête et la tâche fut fastidieuse.
Le samedi 17 décembre, Le Père Noël a donc pu constater par lui-même en se promenant avec les enfants que notre village avait une allure de Pôle Nord.

LE BUREAU

Le Père Noël s'est également arrêté quelques heures pour profiter de nos enfants et de notre Marché de Noël où une vingtaine d'exposants ont pu vendre leur « artisanat » dans la salle décorée sur le thème du Pôle Nord avec sa banquise.
Les enfants étaient ravis de passer cet après-midi avec le Père Noël.
Pour le Téléthon 2016, Degré n'a pas à rougir de sa participation, et même si la somme reversée au Téléthon sera moins importante que les autres années (985.91 €), les bénévoles présents ont fait leur maximum pour que ces deux jours rapportent des fonds pour cette bonne cause. Comme chaque année, les quelques 1500 crêpes confectionnées ont été vendues, ainsi que des livres avec Lire à Degré, le Tournoi de tennis de table, les randonnées cyclistes et pédestres, la gym. Pour la prochaine édition du Téléthon, le comité des fêtes demandera à ce que les associations de Degré s'investissent dans le Téléthon car c'est l'affaire de toutes les associations et non pas seulement pour le comité des fêtes.

Au mois de Septembre, le concours de pétanque nocturne a connu un franc succès puisque nous avons enregistré 53 équipes. Celui-ci sera donc renouvelé pour l'année prochaine en septembre.

Un grand Merci à TOUS, VOUS bénévoles et conjoints, de donner un peu ou beaucoup de votre temps précieux... SANS bénévole, on ne peut rien accomplir pour les degréens, mais ENSEMBLE et NOMBREUX, la tâche parait moins rude ! Alors venez rejoindre une équipe dynamique car tout le monde est le bienvenu et vos idées également.

Joyeuses Fêtes à tous et Rendez vous en 2017 pour nos festivités.
Degré doit rester un village jovial !

On commencera par une soirée Couscous dansante, le 18 mars 2017, réservez dès à présent cette date.

Au P'tit Marché Degréen

Epicerie associative

L'heure de notre rendez-vous biannuel ayant sonné, il est temps pour nous de vous donner des nouvelles du P'tit Marché Degréen.
Notre petit magasin tente toujours de s'imposer malgré une conjoncture économique difficile et surtout une concurrence accrue. En effet la vente en circuit court se développe fortement un peu partout dans le département.
Aussi pour maintenir le cap, des animations régulières sont mises en place le dimanche matin : soit autour d'un café accompagné de gourmandises sucrées ou comme tout récemment avec des dégustations d'agneau, de veau et de magret de canard à la plancha.

Dans l'optique de se faire connaître toujours un peu plus, un stand est tenu à l'occasion des marchés de Noël de La Quinte et Degré.

Nous avons une bonne nouvelle pour les amateurs de pain bio puisque nous serons très prochainement en mesure d'en proposer à nouveau, en provenance du fournil d'LN de Chassillé, sur commande.
Surveillez vos mails !
Sur le plan pratique, pour rappel, les clients du Crédit Mutuel peuvent effectuer des retraits d'espèces à la caisse.

Vous pouvez aussi noter la date du dimanche 26 mars 2017 sur vos agendas, jour du marché avec nos producteurs locaux (ventes, animations, dégustations).

D'autres idées afin de proposer de nouveaux produits sont en cours alors n'hésitez pas à venir et vous verrez....

En attendant Charlène, Aurélie et toute l'association «Au P'tit Marché Degréen» vous souhaitent de très joyeuses fêtes de fin d'année.

Au fil des mois . . .

Repas de Noël à l'école avec un grand chef Jean-Marie BARBOTIN

Cérémonie du 11 novembre

Elagage au niveau de la station d'épuration par Mickaël et Jean-Michel les employés communaux

Etat Civil

Naissances

26 Juillet 2016
Léandre MARTIN MOULIN
2, rue des Nymphéas

22 Août 2016
Paolo LUGAGNE
6, rue des Noyers

26 Septembre 2016
Albane DOMMÉE
1, rue des Nymphéas

12 Octobre 2016
Marylou ROULLAND
10, rue des Elodées

10 Novembre 2016
Ethan HIRSCHI-LOTTIN
11, rue de l'Arche

24 Novembre 2016
Maeva DEVOS
2, rue des Elodées

25 Novembre 2016
Arthur BUREAU
1, rue des Aulnes

Mariages

10 Septembre 2016
Eddie TOURTELIER et
Sylvaine PELLETIER
12, rue de l'Arche

11 Juin 2016
Jules BATTUS et
Nezha AMMAR
34, rue Principale

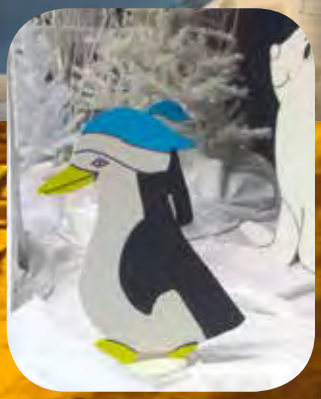

La somme reversée
au Téléthon
985.91 €

Imprimerie BERGER 02 43 14 00 20